

## Maison Familiale Rurale Châteaubriant

### Conditions financières 2025 - 2026

A l'inscription :

Un chèque de 40 euros pour les frais d'adhésion à l'association MFR (remboursables en cas de désistement).

Un chèque de 60 euros pour frais d'inscription (non remboursables en cas de désistement).

Un chèque représentant 10% de la contribution indiquée pour la section retenue.

Les contributions indiquées ci-dessous s'échelonnent sur 10 ou 12 mensualités, selon votre souhait.

	<b>Internes</b>	<b>Demi-pensionnaires</b>
4ème/3ème	2500 euros pension complète et voyage compris	1950 euros déjeuner compris et voyage compris
Seconde	2500 euros pension complète et voyage non compris	1950 euros déjeuner compris et voyage non compris
Première et Terminale TCV (stage)	2600 euros, pension complète, code de la route compris, voyage non compris	2200 euros, pension complète, code de la route compris, voyage non compris
Seconde apprentissage	2500 euros, pension complète avant déduction des aides OPCO	1000 euros, déjeuners compris, voyage non compris, avant déduction des aides OPCO
Première et Terminale Bac pro MCV apprentissage	2600 euros, pension complète, code de la route compris, voyage non compris avant déduction des aides OPCO	1200 euros, déjeuners compris, voyage non compris, avant déduction des aides OPCO
CAP en apprentissage	1950 euros, pension complète, voyage non compris, avant déduction des aides OPCO	900 euros, déjeuners compris avant déduction des aides OPCO
CAP connexe en apprentissage	1100 euros, pension complète, voyage non compris avant déduction des aides OPCO	500 euros, déjeuners compris avant déduction des aides OPCO

(\*) Aides OPCO : Les apprentis bénéficient d'un statut particulier donnant droit à des aides des Organismes Paritaires Collecteurs, ces aides divergent selon l'OPCO, mais de manière générale, seront rétrocédées les sommes suivantes : 3euros par déjeuner pour un demi pensionnaire, 9 euros par journée de présence pour les Internes. ces sommes seront reversées par le CFA/MFR au trimestre ou au semestre. Un déjeuner au CFA coûte 10 euros pour un demi pensionnaire et une journée rationnaire pour un interne coûte 35 euros, quelle que soit la formation. Par exemple, un interne en Bac pro, pour une semaine, se verra rétrocéder : 4 journées complètes à 9 euros + le repas du vendredi midi 3 euros, soit 39 euros. Pour l'année, ce seront 663 euros rendus à l'apprenti ou ses parents, donc un coût réel de 1629,5 euros pour l'année.

Autres aides : 500 euros d'aide au permis, dans la mesure où ce dernier n'a pas encore été passé., et 500 euros d'aide à la mobilité européenne (qui pourront être complétés par l'apprenti en fonction du coût du voyage). Enfin, une Dotation au Premier équipement Professionnel permettra à chaque jeune de se voir remettre du matériel en lien avec sa section en début d'année.

Pour les Premières TCV (lycéens stagiaires), prévoir 400 euros pour le voyage (des actions commerciales seront proposées. Pour les secondes, prévoir 300 euros pour le voyage, des actions commerciales seront proposées.

Aides financières possibles pour les 4ème/3ème/secondes/Premières et Terminales TCV, Bourses nationales d'études du second degré selon critères sociaux

**Constitution du dossier** : Bulletins scolaires des 2 dernières années, Avis d'imposition de l'année, 6 enveloppes pré timbrées, 2 photos d'identité, Photocopies du livret de famille, Pièces justificatives de la situation familiale (jugement de divorce, de garde etc ...), photocopie de la carte d'identité du candidat, attestation JDC

**Maison Familiale Rurale de Châteaubriant, 2 rue Pierre Blays 44110 Châteaubriant**  
02.40.28.36.84 ou [mfr.chateaubriant@mfr.asso.fr](mailto:mfr.chateaubriant@mfr.asso.fr)